

CONDUCTEUR D'ENGIN

Il effectue des opérations mécanisées (terrassément, nivellement, etc...) à l'aide d'engins mécanisés.

Ses activités

Avant le chantier

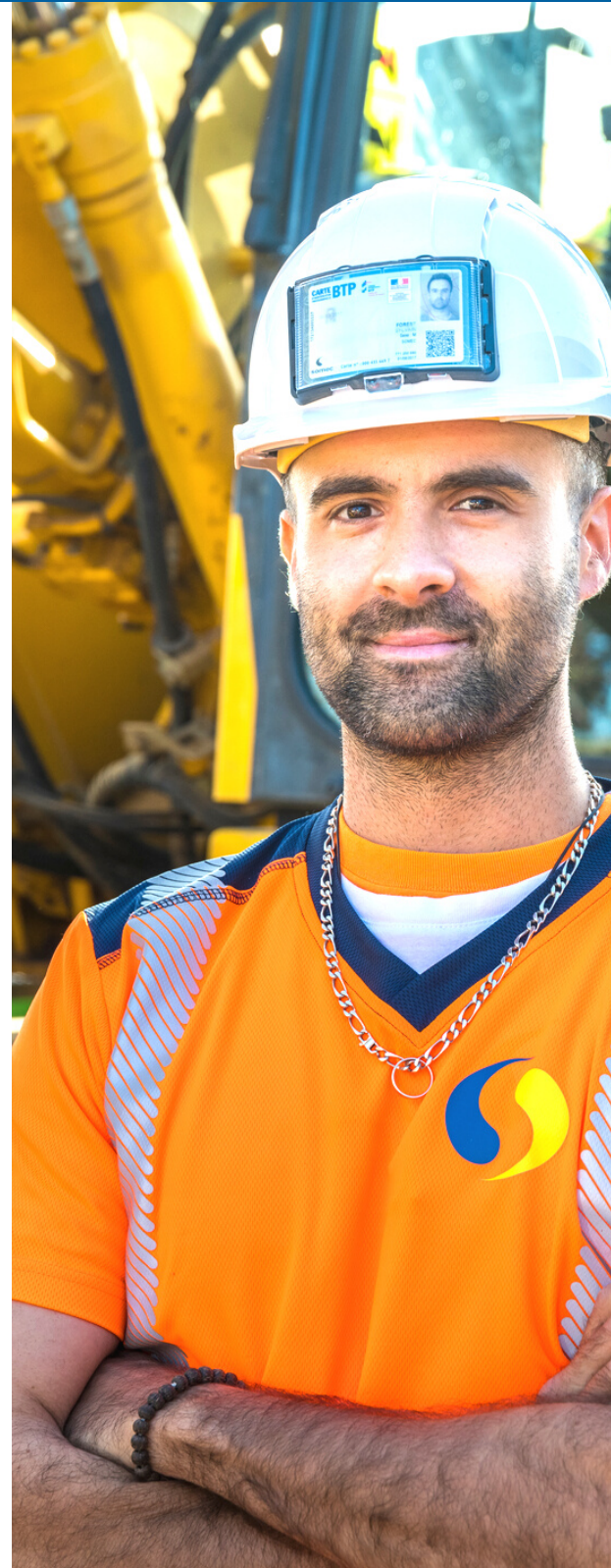
- s'assure de la disponibilité de son engin en fonction du carnet d'entretien
- s'assure que le matériel est en adéquation avec le chantier
- prend connaissance de l'environnement du chantier, des risques et des tâches à effectuer durant la journée
- s'assure de la conformité des documents de bord
- assure le transport du matériel en sécurité

Pendant le chantier

- balise, nettoie et prépare sa zone d'intervention
- prépare les supports (sciage, réglage de couche de fondation, émulsion d'accrochage)
- réalise le terrassément en préservant les ouvrages des concessionnaires
- met en œuvre les revêtements (enrobés ou enduits) le cas échéant
- met en place et retire les blindages monobloc des fouilles
- terrasse à l'intérieur du blindage
- assure la manutention des tuyaux, pièces et éléments de béton, etc.
- met en place et règle le remblai de la fouille
- règle la terre végétale des espaces verts (le cas échéant)
- réalise des réfections de voiries (le cas échéant)
- utilise un BRH (le cas échéant)

Après le chantier

- réalise le nettoyage de sa zone d'intervention
- réalise les opérations courantes d'entretien de son matériel
- est responsable de la propreté de son matériel



ZA Le Châtelard - 979 chemin du Châtelard - 01310 Saint-Rémy
+33 4 74 24 25 17 - contact@somectp.fr - www.somectp.fr

